

COMMUNE DE MERLEVENEZ

Le Grand Commun

LOTISSEMENT "SARL TERMER"

ZH 13

RÈGLEMENT SUCCINCT

OBJET DU RÈGLEMENT

Les lots ainsi constitués sont destinés à l'habitation et aux activités compatibles avec l'habitat.

Les règles applicables sont celles définies dans le **Plan d'Occupation des Sols**.

TABLEAU SHON MAXIMALE PAR LOT
Coefficient d'Occupation des Sols : 0,50

N ^{os} LOT	SURFACES	SHON
1	700 m ²	458 m ²
2	700 m ²	458 m ²
3	699 m ²	457 m ²
4	700 m ²	458 m ²
5	700 m ²	458 m ²
6	678 m ²	444 m ²
7	741 m ²	485 m ²
8	660 m ²	432 m ²
TOTAL	5578 m²	3650 m²

